

Monographie pays

L'Écosse ¹

Isobel Mc GREGOR ²

Avertissement

Ce document fait partie d'une étude de Futuribles International sur les défis auxquels seront confrontés les systèmes d'enseignement et de formation en France à l'horizon de 15 ans et sur les pistes innovantes qui pourraient être suivies dès aujourd'hui pour les relever.

Cette étude a donné lieu à la réalisation :

- d'un document de diagnostic sur le système d'enseignement et de formation français ;
- d'une dizaine de notes thématiques portant sur les principaux déterminants (démographiques, économiques, sociaux, culturels, scientifiques ou techniques) qui apparaissent porteurs de transformations profondes tant des objectifs suivis par les structures d'enseignement et de formation que des modalités d'apprentissage ;
- d'un catalogue de 85 innovations repérées en Europe et dans le monde, dont l'objectif est de stimuler la réflexion sur les différentes possibilités de réformes des dispositifs d'éducation et de formation français ;
- d'un rapport final proposant une synthèse des principales tendances structurantes pour l'avenir des systèmes éducatifs et des enjeux qui y sont associés.

Cette étude a pour ambition d'être utile aux acteurs publics et privés intervenant dans les champs de l'éducation et de la formation, en leur fournissant des éléments de réflexion prospective appropriables et des idées d'actions pouvant être menées à différentes échelles pour moderniser les dispositifs existants.

¹ Texte traduit de l'anglais par Alain Michel.

² *Her Majesty's Inspector of Education* (HMIE) honoraire. Cette note n'engage que son auteur.

Cette étude a été réalisée grâce au soutien de :



I. Organisation générale du système éducatif

Introduction et contexte historique

L'éducation en Écosse a toujours été un domaine relevant de l'Écosse elle-même. Même s'il les a influencé et s'il a été influencé par eux, le système éducatif s'est développé indépendamment des autres systèmes éducatifs du Royaume-Uni, et est demeuré séparé. Cette situation a été avalisée lors de la réouverture du Parlement écossais en 1999 (après un intervalle de 300 ans), dans la juridiction duquel l'éducation est un « domaine dévolu », par opposition à un « domaine réservé » (c'est-à-dire réservé au Parlement du Royaume-Uni à Westminster, domaines tels que la politique étrangère ou la défense du royaume).

Toujours appréciée pour sa valeur intrinsèque, en Écosse, une « bonne éducation » a été traditionnellement considérée (à partir du XVI^e siècle) comme un moyen pour l'étudiant de peut-être aller au-delà de sa situation modeste. Les universitaires écossais entretenaient des relations, étudiaient, et étaient connus à travers l'Europe et au-delà. Depuis des temps très reculés, l'Église contrôlait l'éducation et, à la fin des troubles religieux du XVI^e siècle, un système national d'écoles paroissiales fut établi. L'enseignant de paroisse (ou « dominie ») était l'une des trois personnes les plus respectées et les plus érudites dans les villes et villages, les autres étant le ministre (religieux) et, éventuellement, le médecin. « L'éducation universelle » (l'éducation obligatoire pour tous ceux âgés de 5 à 13 ans) fut instaurée officiellement par la loi sur l'éducation de 1872 (*Education Act of 1872*). Les collectivités locales, qui prirent en charge la gestion des écoles financées par des fonds publics, furent mises en place en 1919. Jusqu'en 1970, la nature de l'éducation post-primaire des jeunes gens dépendait d'une évaluation de leur quotient intellectuel, dont les résultats déterminaient si le jeune devait s'engager dans une voie d'enseignement secondaire général ou une voie professionnelle dans différents types d'écoles.

On peut désormais dire en Écosse que tous les services publics devraient généralement être guidés par les valeurs que le peuple écossais souhaite que leur Parlement garantisse, et qui sont gravées dans la « masse de cérémonie » du Parlement écossais : sagesse, justice, compassion et intégrité. Le concept « d'éducation compréhensive » — par lequel tous les élèves d'une zone géographique fréquentent la même école du secondaire, de 12 ans à 17 ans — a été introduit en Écosse en 1970. Ce principe fut adopté par le peuple écossais en 2002 lors d'un débat national sur l'éducation, qui guide encore d'une manière générale les politiques éducatives. Les parents peuvent aussi choisir de demander une place pour leur enfant dans une école ne dépendant pas de leur localité, et les autorités locales accordent habituellement de telles dérogations si des places sont disponibles. La proportion de telles demandes a varié au cours des années, mais tourne en ce moment autour de 15 % à 20 %.

Principaux objectifs du système éducatif

Ce n'est que récemment que le système éducatif a formellement exprimé ses objectifs et ses missions. Auparavant, on pouvait globalement dire que le système éducatif écossais visait à fournir à tous une éducation juste, équitable et large, avec autant de jeunes gens que possible accédant à l'enseignement supérieur ou à des études professionnelles plus poussées, ou à des apprentissages, ou encore à des emplois en accord avec leurs capacités et leurs souhaits.

Cela s'exprimait notamment à travers un large *curriculum* pour les élèves du primaire (introduit en 1965), puis dans le premier cycle du secondaire, et un système correspondant

d'évaluation instauré pour tous les élèves à la fin de leur quatrième année d'enseignement secondaire (introduit en 1964 et révisé en 1985). En troisième et quatrième années d'enseignement secondaire, les élèves suivaient des cours dans diverses matières, avec le choix de matières individuelles au sein de groupes de disciplines. À partir de 1985, ces cours furent modifiés de façon à présenter trois niveaux de difficulté, avec une certaine souplesse entre les niveaux. Les examens créés (*standard grades*) sont fondés sur des critères tenant compte des trois niveaux de difficulté dans chaque matière. Les jeunes gens peuvent choisir de passer l'examen dans une matière individuelle (tel que l'anglais, la géographie ou la chimie) à un seul niveau ou à deux niveaux s'ils le souhaitent.

Le résultat de ce système est que presque tous les jeunes gens (jusqu'à 90 %) obtiennent une certification pour leurs études, soit en quittant l'école à 16 ans avec un bulletin de résultats dans 6 à 8 matières, soit en continuant d'étudier en cinquième et sixième d'enseignement secondaire et en passant des examens à un niveau supérieur. Ces examens « supérieurs » restent encore le point de passage obligé pour l'accès à l'université. Ils sont aussi passés habituellement dans deux à cinq disciplines. Les examens à des niveaux inférieurs au niveau « supérieur » peuvent aussi être passés. La plupart des jeunes gens quittent le secondaire avec un profil de qualifications correspondant à différents niveaux de difficulté.

Ce système de *curriculum* pour tous et d'examens pour tous dans les deux années précédant l'âge de fin d'études était innovant et peut-être même unique à cette époque. Cependant, à la fin des années 1990, il était usé et ne répondait pas toujours aux attentes de tous les apprenants, particulièrement de ceux pour qui l'apprentissage de faits et de compétences sur une période de deux ans s'était avéré trop éprouvant. Surtout, ce système ne répondait pas aux exigences du XXI^e siècle. Pour cette raison, et pour d'autres, dont la nécessité de simplifier et d'unifier le *curriculum* et le système d'évaluation, un changement en profondeur du contenu de l'enseignement est en cours. **La « réforme », initialement appelée « Curriculum pour l'Excellence »**, se veut une tentative de faire développer un nouveau *curriculum* à partir des initiatives du terrain. Les écoles et les enseignants se sont vu conférés une grande marge de manœuvre pour développer le *curriculum* selon les besoins de leurs élèves, tout en respectant des valeurs, des principes et des orientations générales définies au niveau national.

Les grands objectifs de l'éducation en Écosse ont donc été redéfinis. Le système éducatif a pour but que chaque jeune écossais ou écossaise développe quatre capacités au cours de son éducation : être ou devenir un apprenant efficace (*successful learner*), un individu ayant confiance en lui (*confident individual*), un contributeur efficace (*effective contributor*) et un citoyen responsable (*responsible citizen*). D'autres caractéristiques devraient découler de ces valeurs et capacités, dont l'acquisition devrait se réaliser tant dans les « expériences » d'apprentissage que dans leurs « résultats ». Du fait du développement du nouveau *curriculum* (et des évaluations correspondantes) et de la nécessaire adaptation et réorganisation qui en résultent sur le terrain, la réforme, lancée officiellement en 2005 et que les écoles ont introduite en 2010, ne sera pas achevée avant que soient passés les nouveaux examens (à l'âge de 15 ans probablement), en 2014. Plus d'informations sur des points spécifiques de ce changement majeur sont données plus loin.

Principales données sur le système éducatif

L'Écosse a une population d'un peu plus de cinq millions d'habitants. Quelques données chiffrées sur l'éducation sont présentées ici.

Tableau 1 : Écoles publiques, enseignants et élèves par secteur en 2010

Secteur	Nombre d'établissements	Nombre d'élèves	Nombre d'enseignants
Préélémentaire	2 586	92 030	1 543
Elémentaire	2 099	365 321	50 645
Secondaire	372	301 017	49 923
Spécial	163	6 800	1 913

Il existe plusieurs types d'établissements préscolaires destinés aux enfants âgés de 0 à 5 ans. Certains sont des établissements autonomes d'accueil d'enfants ou des écoles maternelles relevant de la compétence des autorités locales. La majorité des centres sont composés de classes maternelles rattachées à des écoles primaires relevant des autorités locales. Il y a de nombreux jardins d'enfants ou garderies indépendants, dirigés par des organisations privées ou bénévoles, dont certaines sont des organisations partenaires des autorités locales. Tous les enfants âgés de 3 à 4 ans suivent une éducation préscolaire, à raison habituellement de 2,5 heures par jour, cinq jours par semaine. Pour cette durée, l'accueil est gratuit dans les écoles maternelles publiques ou les établissements partenaires, mais il est payant dans les établissements privés. Des enseignantes et des assistantes de maternelle sont affectées aux établissements dépendant des autorités locales ou partenaires.

Lorsque cela est possible, les enfants et les jeunes qui nécessitent une forme d'éducation spécialisée fréquentent des écoles traditionnelles et y bénéficient de divers niveaux de soutien selon leurs besoins. Cependant, les enfants et les jeunes ayant des difficultés profondes et complexes (d'ordre physique, d'apprentissage, ou de comportement) peuvent être éduqués dans des écoles spéciales, dont certaines sont financées par des fonds publics, d'autres indépendantes, dont certaines subventionnées par les autorités locales, qui peuvent y orienter certains élèves.

Les instituts de formation professionnelle (*colleges of further education*)³

L'enseignement postsecondaire en Écosse est dans une large mesure suivi dans les **41 instituts de formation d'adultes**, qui proposent des cours à différents niveaux, surtout dans l'enseignement et la formation professionnels, dans des domaines divers et selon des modalités variées. Leur mission essentielle consiste à accroître les compétences et la capacité d'insertion professionnelle des apprenants, notamment à un niveau non avancé. Cependant, les instituts proposent aussi des cours à des niveaux avancés menant à des qualifications et diplômes d'enseignement supérieur. En outre, ils peuvent proposer des dispositifs de formation spéciaux, par exemple aux personnes ayant des difficultés d'apprentissage ou des besoins de soutien supplémentaire, ou encore aux personnes dont la langue maternelle n'est pas l'anglais.

³ Il n'y a pas en France d'institution équivalente à ce que sont les *colleges of further education*, qui permettent de poursuivre des études à visée professionnelle après l'enseignement obligatoire ou le deuxième cycle du secondaire, ainsi qu'à des adultes, à divers niveaux de qualification allant du BEP à des diplômes d'enseignement supérieur de niveau licence professionnelle ou master. Seul le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) présente une gamme analogue de niveaux de formation avec la même flexibilité (note du traducteur).

Les cours sont offerts sous forme de modules ou d'unités d'un certain nombre d'heures (le plus souvent 40 heures), chacun d'eux pouvant conférer un certain nombre d'unités capitalisables qui, combinées, peuvent constituer une certification prévue dans le cadre national de certifications (www.scqf.org.uk). Les programmes d'enseignement peuvent être à plein temps ou à temps partiel, et les étudiants peuvent être parrainés par des écoles ou des entreprises, ou être indépendants. La plupart des étudiants ont entre 16 et 20 ans. La plupart des établissements secondaires passent des accords avec des « collèges » pour libérer leurs élèves d'une demi-journée jusqu'à 3 ou 4 jours par semaine afin qu'ils puissent y suivre des enseignements professionnels dans des domaines tels que la coiffure, la restauration ou la construction. Mais les collèges accueillent aussi des adultes voulant acquérir de nouvelles qualifications.

Ce secteur de formation est financé au nom du gouvernement écossais par la Caisse nationale écossaise (*Scottish Funding Council*) à hauteur de 650 à 700 millions de livres sterling. Les étudiants peuvent demander à recevoir une bourse à condition de suivre des cours durant au moins 21 heures par semaine pendant au moins 18 semaines consécutives, ou si le programme d'enseignement est validé par le Conseil écossais des certifications (*Scottish Qualifications Authority*). Ces bourses, auxquelles ont droit presque tous les étudiants, couvrent les frais d'études ainsi qu'une partie des frais de subsistance et parfois de transport.

Il est difficile de chiffrer avec précision le nombre d'apprenants fréquentant ces instituts. L'amélioration de la collecte de ce type de données au niveau national est actuellement une priorité. Pour 2008-2009, dernière année pour laquelle des données sont disponibles, le nombre d'inscriptions était de 483 472 apprenants pour 12 688 membres du personnel permanents ou temporaires (équivalents temps-plein). En Écosse, l'importance de cette formation peut être évaluée par le nombre d'unités d'apprentissage (une unité correspondant à 40 heures d'études) auxquelles ont assisté les étudiants qui, pour cette année-là, était de 2 182 530 unités. Mais la frontière entre jeunes gens inscrits en quatrième année d'école secondaire et ceux inscrits en première année d'institut de formation est de plus en plus floue, puisque certains d'entre eux suivent en même temps des études dans les deux types d'établissements.

Enseignement supérieur

L'Écosse dispose de 15 universités et de 5 autres institutions d'enseignement supérieur n'ayant pas le statut d'université. Ce sont des établissements autonomes dont le financement est assuré par le gouvernement, mais aussi par des fonds privés variés : entreprises, bourses et contrats de recherche, droits d'inscription, donations, etc.

En 2009-2010, 237 765 étudiants étaient inscrits dans l'enseignement supérieur, 40 045 commençaient des cours à temps plein. La plupart des étudiants entrent dans l'enseignement supérieur au terme de leur 5^e ou 6^e année d'enseignement secondaire, à condition d'avoir obtenu les certifications requises. Celles-ci varient selon les universités, mais imposent généralement d'avoir obtenu de bonnes notes dans au moins 4 ou 5 disciplines. Certains étudiants accèdent indirectement à l'université en étudiant d'abord dans des « collèges ». Les étudiants écossais ne payent pas de frais de scolarité, contrairement aux étudiants d'autres parties du Royaume-Uni ou étrangers. En 2009-2010, 15 930 étudiants de l'Union européenne étudiaient en Écosse, soit une hausse de 94 % depuis 2001. De nombreux instituts de formation (*colleges*) proposent aussi des cours d'enseignement supérieur, préparant à des diplômes communément appelés « diplômes nationaux supérieurs », dans divers domaines, souvent technologiques ou industriels (diplômes professionnels).

Les autres formations d'adultes : « apprentissages et développement communautaires »⁴

Les données relatives à l'éducation des adultes ne sont pas encore collectées régulièrement. Le secteur écossais de formation des adultes en dehors des instituts de formation (*colleges*) est intitulé « Apprentissages et développement communautaires ». Ce secteur se fonde sur le principe de l'apprentissage tout au long de la vie et comprend trois types d'activités : l'apprentissage des adultes, les animations pour les jeunes et le renforcement communautaire. Chacun est soutenu par les autorités locales et/ou des organisations et associations bénévoles.

Les cours pour adultes : les adultes souhaitant acquérir des qualifications au-delà des niveaux de base dans un domaine particulier s'inscrivent en général dans un institut de formation (*college*) et paient des droits de scolarité. Les autorités locales peuvent offrir des cours. Mais il existe aussi de nombreux enseignements informels, qui constituent ce que l'on appelait « une éducation informelle de perfectionnement » et que l'on appelle simplement aujourd'hui « la formation des adultes ». Les cours sont organisés dans des locaux appartenant aux collectivités locales (le plus souvent dans des écoles après les heures de classes des élèves) et assurés par des enseignants, et parfois par des bénévoles. Les cours sont très variés : langues étrangères, généalogie, informatique, arts, artisanat, élevage des abeilles, etc. Il peut aussi s'agir de cours d'alphabétisation et d'initiation aux bases de calcul (numéracie).

Les animations pour les jeunes⁵ : cela recouvre toutes les associations et clubs de jeunesse (de 14 à 19 ans pour l'essentiel) qui permettent d'apprendre de manière le plus souvent informelle par des activités très variées, grâce à divers acteurs sociaux : autorités locales, associations, églises, etc.

Le renforcement communautaire⁶ : c'est l'ensemble des initiatives et activités des autorités locales et des autres acteurs sociaux visant à renforcer la vie sociale et communautaire ainsi que la capacité de la collectivité à prendre en mains son destin. Il faut remarquer ici qu'en langue anglaise, le mot « communauté » n'a pas de connotation politique. Il faut le considérer dans son sens sociologique de microsociété⁷.

Recenser le nombre de jeunes et d'adultes concernés par ces activités éducatives informelles n'est pas chose aisée. Une enquête a été réalisée sur une semaine témoin du 5 au 11 novembre 2007. Des retours furent reçus de chacune des 32 autorités locales et autres partenaires impliqués. Ils ont révélé qu'au cours de la semaine témoin, 71 238 adultes avaient eu accès à des cours, 94 649 jeunes avaient été concernés par des activités d'animation et 4 008 groupes communautaires avaient bénéficié d'un soutien.

Répartition des responsabilités dans le système éducatif écossais

Comme on l'a vu, la politique écossaise en matière d'éducation est formulée par le gouvernement écossais et ratifiée par le Parlement à Edimbourg. Dans ce gouvernement, un Secrétaire à l'éducation et à l'apprentissage tout au long de la vie est responsable devant le Premier ministre, qui est lui-même responsable par le biais du Parlement écossais devant le peuple écossais. Bien que le gouvernement décide de la politique générale en matière d'éducation, beaucoup de décisions sont prises par un comité parlementaire mixte sur l'éducation, en collaboration avec des agences ayant un rôle local ou national.

⁴ *Community Learning and Development*

⁵ *Youth work*

⁶ *Community capacity-building*

⁷ Autrement dit, « renforcer une communauté » ne signifie pas « renforcer le communautarisme »... (note du traducteur).

- **L'agence « Apprendre et enseigner en Écosse »** (*Learning and Teaching Scotland*), chargée d'accompagner et de soutenir la mise en œuvre du *curriculum*.
- **Le Conseil des autorités locales écossaises** (*Council of Scottish Local Authorities*) – représentant les 32 conseils territoriaux d'Écosse.
- **L'Inspection de l'éducation de Sa Majesté** (*Her Majesty's Inspectorate of Education*)⁸ chargée de permettre au Secrétaire à l'éducation de faire son rapport sur le respect des standards qui garantissent l'amélioration de l'éducation et d'encourager la diffusion de bonnes pratiques dans les écoles et les services éducatifs des autorités locales.
- **Le Conseil national des personnels de l'enseignement d'Écosse** (*General Teaching Council for Scotland*), qui est responsable de la tenue du registre de tous les enseignants et de l'établissement de standards d'enregistrement pour les enseignants « expérimentés » (*chartered*) et pour les chefs d'établissement.

En Écosse, le fonctionnement quotidien et les évolutions du système d'éducation s'effectuent souvent dans le cadre de partenariats entre divers acteurs, dont bien sûr les écoles elles-mêmes, et ce *modus operandi* est considéré comme un point fort du système. La gestion au quotidien de l'éducation est assurée par les 32 conseils écossais, autorités locales responsables des aspects majeurs de la vie publique, dont font partie les services de l'éducation. Ces autorités nomment, paient et sont responsables des enseignants et de l'ensemble du personnel pour les écoles (mais pas ceux des *colleges* ou des universités), décidant de leurs promotions comme de leurs affectations. Les autorités locales ont aussi la responsabilité des bâtiments et autres infrastructures éducatives, finançant la majeure partie des fournitures scolaires, du personnel de services éducatifs tels que les services d'aide psychologique et les services d'amélioration de la qualité. Elles financent cela grâce à des subventions du gouvernement et aux revenus issus des impôts locaux. **Les enseignants en Écosse ne sont donc pas des fonctionnaires mais des employés des autorités locales.**

Les standards établis par la loi sur l'école (*Scotland's Schools Act*) de 2001 ont donné aux autorités écossaises le devoir de garantir l'amélioration de l'éducation par un double rôle de stimulation et de soutien. Des anciens enseignants employés par l'autorité centrale (les « officiers d'amélioration de la qualité ») sont nommés par chaque autorité et travaillent avec l'un des groupements (*clusters*) d'écoles (rassemblant le plus souvent une école secondaire et les écoles primaires et les écoles maternelles associées de son secteur).

Les autorités locales disposent d'une assez large autonomie en ce qui concerne la gestion des écoles, tout en devant respecter les orientations générales fixées par le gouvernement écossais. En pratique, il existe une relative cohérence à travers le pays, avec des partenariats solides et une importante fertilisation croisée des idées, qui est un avantage lié à la petite taille du pays. Au cours des 20 dernières années, l'étendue de la décentralisation des responsabilités relatives à la prise de décision s'est accrue, à la fois du gouvernement central vers le gouvernement local et du gouvernement local vers les écoles. Les chefs d'établissement ne sont pas compétents pour décider des salaires des enseignants, ceux-ci étant déterminés au niveau national. Ils ne peuvent pas non plus nommer du personnel supplémentaire en sus des effectifs déterminés par une formule de dotation établie par l'autorité locale, bien qu'en pratique ils aient une certaine marge de manœuvre à cet égard. Ils ont aussi une certaine marge de liberté pour l'affectation des enseignants et ont leur mot à dire sur leurs promotions. Il existe pour chaque école un « conseil des parents » composé de représentants élus des parents d'élèves et de quelques enseignants. Le chef d'établissement doit rendre compte de la gestion générale à ce

⁸ HMIE.

conseil, qui émet un avis sur la promotion des enseignants. Mais le conseil des parents n'a aucune compétence sur la définition du *curriculum*.

Depuis une vingtaine d'années, l'Écosse est réputée au niveau international pour son approche de l'amélioration de la qualité dans l'éducation. Cette approche est fondée sur une bonne auto-évaluation, soutenue par l'autorité locale et approuvée par le système national d'évaluation de l'Inspection de l'Éducation (HMIE). Cette approche confère aux écoles le devoir et la responsabilité de déterminer ce qu'elles font bien et ce qui nécessite des efforts d'amélioration. Chaque école doit publier un rapport annuel sur les « standards » et la qualité ainsi qu'un plan d'amélioration. La qualité des auto-évaluations et des plans d'amélioration n'a cessé de progresser. De nombreuses écoles comprennent bien désormais le besoin de concentrer plus d'efforts sur la qualité des apprentissages et leurs résultats ⁹.

Enseignement privé

Actuellement, à peu près 5 % des parents choisissent d'envoyer leurs enfants dans des écoles du secteur privé. Ce pourcentage est beaucoup plus important dans certains endroits, comme à Édimbourg, où il s'élève à près de 20 % de la population scolarisée.

Tableau 2 : Écoles privées et élèves par niveau d'enseignement en 2009
(dernières données disponibles)

Enseignement	Nombre d'établissements	Nombre d'élèves	Nombre d'enseignants (équivalents temps-plein)
Primaire	59	11 439	3651
Secondaire	55	18 086	

Presque toutes les écoles du secteur privé sont membres du Conseil écossais des écoles indépendantes (*Scottish Council of Independent Schools*), une organisation caritative indépendante écossaise qui a un rôle dans la communication et dans la gestion des enseignants du secteur privé. Les écoles privées sont en général responsables devant leur Conseil des gouverneurs. Certaines ont des internats. Toutes doivent être enregistrées auprès du gouvernement écossais et peuvent faire l'objet d'inspections des enseignements dispensés et des soins apportés pour le bien-être des élèves. La plupart des écoles privées préparent aux mêmes examens écossais que celles du secteur public, très peu choisissant d'utiliser le système anglais ou le baccalauréat international. Au cours des 20 dernières années, un petit nombre d'écoles privées ont été créées pour des familles de religions particulières, mais il n'en existe plus aujourd'hui.

Très peu de parents choisissent d'exercer leur droit de fournir à leurs enfants une éducation à domicile. L'autorité locale a le devoir de s'assurer qu'une telle éducation est appropriée.

Enseignants et chefs d'établissement

En Écosse, l'enseignement est une profession réservée aux diplômés d'université. Pour devenir enseignant, les étudiants doivent suivre une formation préparatoire en obtenant un diplôme correspondant à un cursus de trois ans (BA) ou un diplôme professionnel d'une année en éducation en *post-graduate* (après le BA ou le MA ¹⁰). Le nombre d'étudiants accédant à la formation préparatoire est contrôlé par le gouvernement écossais. Tous les enseignants lau-

⁹ Pour en savoir plus, on peut consulter le site : www.hmie.gov.uk, voir notamment les rubriques « *self-evaluation* », « *Journey to Excellence* » et « *How good is our school ?* ».

¹⁰ BA : Bachelor of Arts (niveau licence) ; MA : Master of Arts.

réats sont ensuite provisoirement inscrits auprès du GTCS¹¹ et tous sont placés dans une école pendant une année, où ils suivent des cours pendant 70 % de leur temps de travail hebdomadaire, le reste du temps étant consacré à l'étude, aux discussions avec des mentors *seniors* ou à l'observation d'autres enseignants. À la fin de l'année, s'ils ont le niveau requis, ils se voient accorder une inscription permanente. Ensuite, ils doivent chercher un emploi permanent en postulant auprès des autorités locales.

Depuis l'accord national conclu en 2002 avec les enseignants (*Teachers' Agreement*), les enseignants en poste doivent travailler 37 heures par semaine (durant 39 semaines ou 195 jours dans l'année), dont 22 heures sont effectivement consacrées à l'enseignement. Les 5 heures restantes de présence obligatoire à l'école sont consacrées à la préparation des cours, à la correction de devoirs ou tests, et à d'autres tâches scolaires. Ces 5 heures peuvent être effectuées dans d'autres lieux, tel que le domicile, bien que de nombreux enseignants soient à l'école pendant la totalité des 37 heures de la semaine (voire plus). Chaque enseignant est tenu de consacrer 35 heures par an à des activités de développement professionnel, soit choisies personnellement, soit sur recommandation de l'école ou de l'autorité locale. D'après une étude de 2010 réalisée par l'OCDE, les enseignants écossais passent en moyenne 855 heures à enseigner dans l'année, soit plus que dans tous les autres pays, excepté la Nouvelle-Zélande, le Mexique et les États-Unis. Les enseignants écossais se situent au huitième rang pour le niveau de rémunération. Leurs salaires ont été significativement augmentés grâce à l'accord des enseignants de 2002. Actuellement, les salaires annuels des enseignants « non promus » vont de 21 438 livres sterling à 34 200 livres sterling.

C'est dans ce contexte favorable que le gouvernement écossais a décidé d'entreprendre une révision en profondeur de la formation des enseignants, pour tenir compte de l'évolution des programmes d'enseignement et du besoin d'une approche adaptée au XXI^e siècle en matière de formation et de développement professionnel continu des enseignants. La réflexion, lancée par le doyen de l'Inspection (Graham Donaldson) a donné lieu à un rapport intitulé « L'enseignement : l'avenir de l'Écosse », publié en décembre 2010 et largement apprécié. Le gouvernement écossais mettra en œuvre les recommandations de ce rapport, qui est accessible sur le site www.scotland.gov.uk. (cliquer sur la rubrique « Education and training » puis sur « publications »).

Malgré un « aplanissement » des structures mises en place dans les écoles écossaises après l'accord national avec les enseignants, les écoles écossaises demeurent structurées de façon hiérarchique. Dans les écoles primaires de taille moyenne (autour de 250 élèves), il y a en général un chef d'établissement, un chef d'établissement adjoint et un professeur principal, chacun d'eux ayant des missions définies par le chef d'établissement. Dans les écoles plus grandes, il peut y avoir un autre adjoint et/ou un professeur principal supplémentaire.

Dans les établissements secondaires, le nombre de chefs d'établissement adjoints dépend du nombre d'élèves. Dans une école d'environ 1 000 élèves, il peut y avoir 3 adjoints et entre 10 et 18 professeurs principaux. Les professeurs principaux peuvent diriger et gérer un département d'une seule discipline (par exemple, anglais ou musique), ou être responsables d'un ensemble de disciplines (sciences, langues, arts, etc.). Outre ces enseignants principaux de matières, l'un des enseignants principaux a la responsabilité de soutenir les apprentissages des élèves pour toutes les matières (en cours, ou en affectant certains élèves à un soutien spécial,

¹¹ *General Teaching Council for Scotland* : Conseil national des personnels de l'enseignement en Écosse

ou en conseillant les enseignants sur les approches à adopter auprès d'élèves ayant un besoin spécifique). Un maximum de quatre enseignants principaux soutiennent une proportion de l'ensemble des élèves de l'école dans des domaines relatifs à la santé et aux aides sociales, à la progression d'ensemble des acquis, et à leur projet professionnel. L'échelle salariale est plus élevée pour les enseignants affectés à ces postes dits « de promotion » et diffère selon le nombre d'élèves dans l'école et la durée de service de l'enseignant en poste. La progression de carrière pour les enseignants principaux s'étend sur une échelle de 8 points, de £37 284 à £48 120. Celle des chefs d'établissement adjoints s'étend sur une échelle de 19 points, de £42 288 à £82 542 par an (soit plus de 93 000 euros au taux de change d'avril 2011).

Les procédures de nomination des chefs d'établissement varient selon les autorités locales, mais sont globalement comparables. Les candidats doivent être des enseignants, avoir occupé avec succès des « postes de promotion » et démontré des capacités de *leadership* et de gestion. Ils peuvent être soumis à une série d'entretiens, entreprendre certaines activités pratiques et faire des exposés sur des thèmes éducatifs. Ils peuvent devoir passer un entretien devant un jury composé de membres du personnel de l'école d'accueil, et incluant aussi de plus en plus souvent au moins un élève. De plus en plus, mais pas exclusivement, on attend d'eux qu'ils aient suivi un cours de développement professionnel débouchant sur l'obtention du certificat écossais de direction d'école (*Scottish Qualification for Headship*). Actuellement, les autorités locales éprouvent certaines difficultés à recruter des chefs d'établissement, du fait d'un plus faible nombre de candidats par poste vacant que dans les précédentes décennies.

Tous les enseignants doivent avoir un entretien professionnel annuel avec un enseignant plus expérimenté ou un chef d'établissement, selon ce qui est le plus approprié. Sa préparation inclut une réflexion de l'enseignant sur son travail, qui peut s'appuyer sur certaines observations sur l'enseignement de l'enseignant au cours de l'année et la prise en compte des résultats des élèves. La discussion est basée sur les points forts et les efforts à faire ou à poursuivre sur une base personnelle, et/ou par le biais de cours spécifiques de développement du personnel, ou des études ou observations d'autres enseignants. Il n'y a pas de notation des enseignants et pas de système de primes.

Orientation professionnelle et « climat » de l'établissement scolaire

Une première orientation est proposée aux jeunes gens dans les écoles secondaires par des enseignants connus sous le nom de « professeurs principaux chargés du soutien aux élèves », parfois aussi appelés conseillers d'orientation. Une de leurs responsabilités est de superviser la progression générale d'un groupe de jeunes (autour de 150-200), et de les conseiller dans leurs choix des matières et des niveaux de cours. Un certain nombre d'exposés informatifs sont proposés avant qu'ils fassent leurs choix, comme partie intégrante du cours de « développement personnel et social » (habituellement un cours par semaine) de tous les élèves. Ils comprennent aussi un accès à des logiciels, des tests de compatibilité, etc., conçus pour aider l'élève à décider d'une future carrière ou choisir un programme d'études. Les personnels d'orientation travaillent aussi étroitement avec un représentant du service des carrières, qui fera passer des entretiens à tous les jeunes gens dans leur troisième ou quatrième année d'école secondaire. Tous les élèves au cours de ces années-là ont aussi une expérience professionnelle d'une semaine, organisée par l'école dans des entreprises locales. Les universités proposent des journées portes ouvertes pour les élèves plus âgés mais aussi de plus en plus pour des élèves dès leur deuxième année d'enseignement secondaire. En Écosse, un principe requiert que les jeunes doivent, dans la mesure du possible, continuer à suivre un enseignement général, afin de garder ouvertes un maximum d'options et donc choisir des

cours qui reportent la spécialisation à un moment plus tardif, voire même au niveau universitaire.

Le climat de l'établissement scolaire et l'éthique en son sein (*school ethos*) constituent un aspect complexe de la vie scolaire (qui peut cependant être ressenti très rapidement pas des visiteurs, qu'ils soient des professionnels de l'éducation ou non). En Écosse, l'éthique s'exprime par exemple par une attente de réussite des enseignants et des élèves, les relations entre le personnel et les élèves, l'égalité et la justice, et un véritable partenariat entre les écoles, les élèves et les parents. En général, l'éthique dans les écoles écossaises est très bonne. Certes, les enseignants peuvent parfois déclarer que leur métier est plus éprouvant qu'il ne devrait, du fait d'un manque de discipline. Un soutien est accordé à certaines écoles, où le comportement de certains jeunes peut constituer un défi. La plupart des écoles ont développé des systèmes efficaces pour gérer les mauvais comportements, qui peuvent impliquer une exclusion temporaire de certains cours ou de l'école pendant un plusieurs jours. Souvent, cependant, l'aide dans les apprentissages et la mise en place de *curricula* appropriés aident considérablement à motiver les élèves et à améliorer les comportements. Des cas de comportements très répréhensibles voire violents, ont été enregistrés, mais restent rares. Des efforts sont réalisés pour travailler avec les parents et la communauté pour aider les jeunes gens présentant des besoins sociaux, comportementaux, ou émotionnels particuliers.

Quelques données sur les exclusions sur les écoles : le taux d'exclusion pour 1 000 élèves en 2009-10 était de 44,7 (0,04%), en baisse par rapport au pic de 63,9 (0,64%) en 2006-07. Ces exclusions étaient en grande majorité temporaires (pour une période de 3 à 10 jours dans les cas graves d'indiscipline). En 2009-10, seuls 0,1 élève sur 1 000 ont été exclus de façon permanente (et par conséquent devant s'inscrire dans un autre établissement), soit 0,0001%.

Rôle de l'inspection (HMIE)

Les inspecteurs des écoles existent depuis 1840, avec des rôles variables au fil des ans. Depuis 30 ans, « l'inspecteur en chef de Sa Majesté » (doyen de l'Inspection) a agi comme conseiller en chef en matière d'éducation auprès du Premier ministre. En 2001, l'Inspection est devenue une agence indépendante du gouvernement (bien que financée par son biais). Connue en tant « qu'inspection de l'éducation de Sa Majesté » (HMIE), ses rôles majeurs sont actuellement de :

- 1) donner de l'assurance et mener à bien l'amélioration des standards et de la qualité par des inspections et des études sur le terrain ;
- 2) renforcer les capacités à s'améliorer ;
- 3) donner des avis professionnels fondés sur des constats ;
- 4) consolider un processus auto-entretenu d'amélioration.

Les écoles primaires, spéciales et secondaires sont inspectées tous les 6 ou 7 ans (ce que l'on appelle « un cycle générationnel »). Les inspections sont effectuées en s'appuyant sur des indicateurs de qualité qui sont les mêmes que ceux recommandés pour l'auto-évaluation (voir : www.hmie.gov.uk). Les rapports d'inspection sont publiés depuis 1983. L'accent est mis sur les preuves d'amélioration des résultats des élèves, leurs expériences d'apprentissage, et la capacité de l'école à s'améliorer grâce à un *leadership* efficace à tous les niveaux, dont sa capacité à bien s'auto-évaluer¹². Les inspections des écoles sont « proportionnées » : plus

¹² Une large consultation a été lancée à l'automne 2010 sur un projet de nouveau protocole général d'inspection. Les résultats sont en cours d'analyse et devraient conduire à expérimenter un nouveau protocole à la rentrée scolaire 2011. Cette démarche, également lancée en Angleterre/Pays de Galles, est une innovation intéressante (note du traducteur). On peut trouver la proposition initiale sur le site www.hmie.gov.uk

de soutien est apporté par les inspecteurs là où il y en a le plus besoin. Les *colleges of further education* sont inspectés tous les trois ans. Les inspections et les visites ont une influence sur les processus d'amélioration. Parmi les autres dispositifs inspectés figurent les crèches, les animations communautaires, la formation des enseignants, les soins et la protection sociale aux élèves (dont les élèves en internat), les fonctions éducatives des Conseils locaux, des organisations bénévoles, l'éducation dans les prisons, et les services de protection de l'enfance. Désormais, tous les trois ans, les services de l'Inspection synthétisent les résultats de toutes les inspections dans un rapport sur la qualité de l'éducation dans le pays. Les rapports récents (2006 et 2009) s'intitulent « Améliorer l'éducation écossaise » et ont de l'influence sur les écoles, les *colleges*, les autorités locales et au sein du gouvernement écossais. Ces rapports ainsi que d'autres publications sont disponibles sur le site internet www.hmie.gov.uk. Un projet a été proposé pour fusionner à l'été 2011 les services du HMIE avec l'agence *Learning and Teaching Scotland*, mais les élections parlementaires écossaises à venir risquent de changer l'objectif de cette réforme.

Pourcentage du PIB dépensé pour l'éducation

Le calcul du pourcentage du PIB dépensé pour l'éducation est complexe. L'Écosse est financée par le Parlement du Royaume-Uni à Westminster sur la base d'une formule par laquelle un pourcentage du PIB du Royaume-Uni est calculé et reversé à l'Écosse. D'autres formules sont ensuite utilisées pour déterminer les financements spécifiques reversés par le gouvernement écossais aux autorités locales (formules basées sur le volume de population et d'autres critères pertinents). En 2009, le montant des dépenses d'éducation est estimé à 6,1 % du PIB, soit en hausse par rapport aux 5,6%-5,9% des années récentes. Environ 10 % du total du PIB du Royaume-Uni est dévolu à l'Écosse. Près de 30 % du total des dépenses écossaises pour l'ensemble des services publics est consacré à l'éducation.

Coût moyen des étudiants

En 2008-09, le coût annuel moyen d'un élève en école primaire était de £4 833 (approximativement 5 560 €) et en école secondaire de £6 665 (environ 7 670 €). Aucune donnée n'est disponible pour l'enseignement supérieur en Écosse.

Taux d'encadrement (nombre moyen d'élèves par enseignant)

En 2010, le taux d'encadrement est de 15,8 en école primaire, de 12,1 en école secondaire et de 3,6 en école spécialisée. La taille moyenne d'une classe est variable. Dans les écoles primaires, la moyenne tourne autour de 21 élèves (il y a moins d'élèves dans les classes comprenant des élèves à plus d'un niveau, et les classes dans les trois premières années du primaire sont habituellement à un maximum de 25). Les moyennes pour les écoles secondaires varient, selon les matières (maximum de 33, sauf pour les matières pratiques où le maximum est à 20) et selon le niveau (les classes à un niveau avancé peuvent comporter moins d'élèves).

Calendrier et emplois du temps scolaires

Les enfants en école primaire ont en moyenne 25 heures de cours enseignés par semaine, bien que les plus jeunes aient moins d'heures de cours (autour de 20 heures). Les élèves de l'enseignement secondaire ont 27,5 heures enseignées par semaine. Presque toutes les autorités s'arrangent pour que les cours s'étalent sur les cinq jours de la semaine, du lundi au vendredi. Il y a 190 jours de cours par an (les enseignants vont à l'école 195 jours par an, ce qui inclut les cinq journées annuelles de développement professionnel obligatoire), réparties sur à peu près 39 semaines dans l'année. Les vacances d'été s'étalent normalement sur une période de six semaines de début juillet à mi-août.

II. Principaux résultats du système éducatif en Écosse

En matière d'éducation, il est difficile de collecter des chiffres de nature comparable pouvant se rapporter à la seule Écosse. En termes très généraux, on pourrait dire que les données clés ne diffèrent pas substantiellement des principales données disponibles pour le Royaume-Uni, dont les données écossaises font évidemment partie. Cependant, il peut y avoir des subtilités inévitablement occultées puisque les données écossaises sont quelque peu noyées parmi les multiples chiffres applicables à l'ensemble du Royaume-Uni. Les données suivantes tirées de *Regards sur l'éducation 2010* de l'OCDE sont relatives au Royaume-Uni. Seuls les principaux indicateurs sont rappelés ici.

Indicateur	Titre / Nature	Royaume-Uni	Moyenne OCDE
A1.1	Niveau d'éducation de la population adulte (25 à 64 ans)	Secondaire (1 ^{er} cycle) : 13% Secondaire (2 nd cycle) : 54% Supérieur : 33%	29% 44% 28%
A1.2	Population ayant au moins une éducation secondaire du 2 nd cycle, âgée de 25 à 64 ans	70%	79%
A1.3	Population ayant une éducation supérieure, âgée de 25 à 64 ans	Total : 33% (dont type B : 9% / type A + recherche avancée 24%)	28%
A1.4	Tendances du niveau d'éducation sur la période 2006 – 2008 (et tendance en % sur 10 ans)	En dessous du 2 nd cycle du secondaire : 32, 32, 30 (-2.7%) 2 nd cycle secondaire : 38, 37, 37 (0.2%) Tertiaire : 31, 32, 33 (3.2%)	(-3,1%) (0,9%) (3,4%)
A2.1	Etudiants finissant le secondaire et accédant à l'enseignement supérieur en 2008	91%	80%
A2.2	Taux de succès en fin du 2 nd cycle du secondaire en 2006, 2007 et 2008"	88%, 89%, 91%	80%
A2.3	Taux d'accès à l'enseignement supérieur en 2008	Supérieur type B : 30% Supérieur type A : 53% Recherche avancée : 2,5%	16% 56% 2,4%
A2.4	Tendances des taux d'accès à l'enseignement supérieur 2006 – 2008	Tertiaire type 5A : 57%, 55%, 57% Tertiaire type 5B : 29%, 30%, 30%	56% 16%
A3.1	Taux d'obtention d'un diplôme dans l'enseignement supérieur en 2008	Type A tous âges confondus : 34,9% Type B tous âges confondus : 15,8%	38% 9,5%
A3.2	Tendances des taux d'obtention d'un diplôme dans le supérieur 2006 - 2008	Type 5A : 39% (2006) 39% (2007) 35% (2008)	37%, 39% 38%
A3.3	Taux d'obtention d'un diplôme	Type B : 16,5%	15,3%

	aux divers niveaux du supérieur	Type A (1 ^{er} diplôme) : 40,1% Type B (2 ^{ème} diplôme) : 22,2% Recherche avancée : 1,5%	34,9% 13,1% 1,1%
--	---------------------------------	---	------------------------

Indicateur	Titre	Royaume-Uni	Moyenne OCDE
A3.4	Structure de l'éducation tertiaire : principaux blocs de programmes (2008)	Proportion de diplômes suivant la structure de Bologne : 77% Moins de 3 ans : 11% Licence : 37% Master : 16% Plus de 5 ans : 11% PhD / Doctorat : 2% Hors Bologne (CITE 5A, 5B, 6) : 23%	71% 6% 43% 16% 4% 2% 29%
A4	Taux de réussite dans l'enseignement supérieur	Au moins le premier diplôme 5B, 5A : 65% Non diplômés : 35%	69% 31%
A5	Taux de participation des adultes à une formation (formelle ou non) dont employés et chômeurs Selon le niveau d'éducation	Au-dessous du 2 nd cycle du secondaire : 33% 2 nd cycle du secondaire : 53% Supérieur : 63% Tous niveaux : 49%	22% 40% 60% 41%
A5.1	Participation à une formation formelle et/ou non-formelle par âge	25 - 34 : 59% 35 - 44 : 51% 45 - 54 : 49% 55 - 64 : 37% 25 - 64 : 49%	50% 44% 40% 27% 41%
A6.4	Taux de chômage des 25 - 64 ans par niveau d'éducation en 2008	Au-dessous du 2 nd cycle du secondaire : 6,2% 2 nd cycle du secondaire : 3,7% Supérieur : 2,0%	8,7% 4,9% 3,2%
C1.2	Taux de scolarisation en 2008 par groupe d'âge	15 - 19 ans : 73% 20 - 29 ans : 17%	74% 25%

Un indicateur auquel on s'intéresse beaucoup en Écosse est celui relatif aux destinations des jeunes qui quittent l'école. Les points suivants peuvent être observés.

- 86,8% des élèves ayant quitté l'école en 2009-10 sont dans des destinations positives : enseignement supérieur, institut de formation professionnelle, emploi, activité bénévole (en hausse de 1,1 % sur deux ans).
- La proportion de personnes accédant à l'enseignement supérieur ou à un *college* s'est accrue au cours des deux dernières années, jusqu'à atteindre respectivement 35,7 % et 27,1%. Pris ensemble, le nombre de jeunes gens accédant à l'enseignement supérieur ou à une formation professionnelle qualifiante (*further education*) s'élève à 62,8 % en 2009-10, soit une hausse de 6,8 % depuis 2007-08.

- La proportion de jeunes quittant l'école et entrant dans le monde du travail a légèrement progressé, passant de 18,4 % à 18,5 % en 2008-09. Cependant, ce sont les proportions les plus faibles depuis 1992-93.
- La proportion de jeunes sans-emploi et cherchant du travail a baissé très légèrement sur une année pour atteindre 11,3 %.
- Les jeunes les plus vulnérables quittant l'école, tels ceux issus de milieux défavorisés ayant des besoins d'aide supplémentaire, continuent d'avoir moins de chances d'accéder à des destinations positives.

Données principales sur les résultats PISA de 2000 à 2009

Alors que les publications principales de l'OCDE rendent compte de données sur le Royaume-Uni dans son ensemble, l'Écosse participe en tant que telle à PISA, ce qui permet une publication séparée de ses résultats. En 2009, un échantillon représentatif de 106 écoles secondaires financées par des fonds publics et 4 écoles secondaires privées a été sélectionné au hasard par l'OCDE pour participer à l'enquête PISA : 3 400 étudiants ont été choisis pour participer, les chiffres étant comparables à ceux des enquêtes précédentes de 2000, 2003 et 2006.

Étant donné que les évaluations en mathématiques et en sciences, et le système de notation ont été radicalement modifiés en 2003 (maths) et 2006 (sciences), il est impossible de comparer les scores en valeur absolue de 2009 en maths et sciences avec ceux des enquêtes antérieures. Cependant, il est possible de comparer les variations des performances écossaises aux variations des moyennes OCDE ou à celles des performances des autres pays. Le tableau suivant présente les moyennes de l'OCDE et de l'Écosse.

Tableau 3 : Résultats PISA : moyennes pour l'Écosse et pour l'OCDE

Année	Moyennes OCDE			Moyennes écossaises		
	Maths	Sciences	Lecture	Lecture	Maths	Sciences
2000	500	500	500	526	533	522
2003	494	500	500	516	524	514
2006	492	498	500	499	506	515
2009	494	496	501	500	499	514

À partir de ces données, on peut dire que les élèves écossais ont des résultats en moyenne supérieurs à ceux de la moyenne des élèves des pays de l'OCDE participant aux enquêtes. On peut aussi dire qu'il y a un mouvement similaire de baisse des performances (pas encore une tendance, étant donné le peu de données de comparaison) de l'OCDE dans son ensemble et de l'Écosse, baisse plus marquée pour celle-ci. Les raisons expliquant cette baisse sont très complexes, car elle peut être due en partie aux tests et aux conditions de l'enquête, aux performances des autres pays, à l'échantillonnage et à bien d'autres facteurs.

Un avis sur les statistiques écossaises de l'étude PISA de 2009 a été publié en décembre 2010 et est disponible dans les publications sur le site internet du gouvernement écossais (www.scotland.gov.uk/statistics). Il s'ensuit un certain nombre de commentaires sur les

statistiques écossaises, extraites de cette publication, avec quelques modifications pour les besoins de la présente monographie.

Commentaires sur les résultats de l'Écosse à l'enquête PISA 2009

Compréhension de l'écrit (ou lecture)

Le score moyen de 500 pour l'Écosse en 2009 est stable par rapport à 2006, mais montre un déclin depuis 2000. L'Écosse se situe entre le 7^e et le 23^e rang sur 33 pays de l'OCDE, si l'on tient compte du fait que les écarts de scores ne sont pas statistiquement significatifs au-dessous de certains écarts¹³.

Si l'on s'en tient aux pays ayant participé à l'étude en 2006 et 2009, la position relative de l'Écosse a très peu changé.

Comme pour les années précédentes, les filles ont de meilleurs résultats que les garçons, encore que l'écart soit moindre en Écosse (24 points) que pour la moyenne de l'OCDE (39 points).

En ce qui concerne la variance des scores, 12 pays de l'OCDE ont une variance moindre, 16 une variance du même ordre et 8 une variance plus grande. Mais cette variance est plus forte qu'en 2003.

Par rapport à la moyenne OCDE, l'Écosse a moins de résultats faibles, elle est plus forte pour les résultats moyens et proche de la moyenne pour les très bons scores.

Le déterminisme socio-économique des scores est plus fort en Écosse que dans la moyenne des autres pays. Les raisons n'en sont pas évidentes.

Pour l'indicateur relatif au plaisir de lire, l'Écosse est au-dessous de la moyenne, les filles étant plus intéressées par la lecture que les garçons. L'indicateur relatif à la diversité des lectures est également plus faible que pour la moyenne des pays de l'OCDE.

Mathématiques

Le score de 499 en 2009 marque une baisse sensible par rapport à celui de 2000, davantage qu'en compréhension de l'écrit. En 2000, l'Écosse était largement au-dessus de la moyenne OCDE (533 contre 500). Aujourd'hui, elle est très peu au-dessus (499 contre 496), se situant quelque part entre la 13^e et la 25^e place¹⁴.

La variance des scores est dans la moyenne des pays de l'OCDE.

12% des élèves ont des scores supérieurs au niveau 5 (le plus élevé), ce qui place l'Écosse entre la 11^e et la 23^e place. Et 20% des élèves ont des scores inférieurs au niveau 2, l'Écosse se place entre le 7^e et le 30^e rang.

Les garçons sont plus performants que les filles, l'écart étant proche de celui de la moyenne OCDE.

¹³ Quelques scores obtenus en 2009 en compréhension de l'écrit : moyenne OCDE (494), Shanghai (556), Finlande (536), Allemagne et Suède (497), France (496), Royaume-Uni (494) et Espagne (481). En termes statistiques, les résultats de l'Écosse (500), de l'Allemagne, de la Suède, de la France et du Royaume-Uni ne sont pas significativement différents du score moyen de l'OCDE (note du traducteur).

¹⁴ On peut aussi comparer avec quelques pays : Shanghai (600), Finlande (541), Japon (529), Allemagne (513) qui sont au-dessus, la France (496), la Suède (494) et Royaume-Uni (492) qui sont légèrement au-dessous et l'Espagne, un peu moins performante (483) (NdT).

Sciences

Le score de 514 obtenu en 2009 est le même qu'en 2003 (mais inférieur à celui de 2000). Il situe l'Écosse au-dessus de la moyenne OCDE (501), quelque part entre la 8^e et la 17^e place¹⁵. La variance des scores est dans la moyenne OCDE.

Pour les meilleurs élèves (au moins niveau 5), avec 11% d'élèves, l'Écosse se situe entre la 5^e et la 19^e position (France : 14%, Royaume-Uni : 10%, Allemagne : 18%).

Pour les moins bons élèves (inférieur au niveau 2), avec 14% des élèves, elle se situe entre la 5^e et la 23^e position.

III. Principaux défis, débats et réformes en cours

Au cours des dernières années, la qualité globale de l'éducation en Écosse a été évaluée par deux instituts. L'Inspection de l'éducation (HMIE) a publié en 2006 et en 2009 un rapport général (*Améliorer l'éducation en Écosse*) couvrant la période 2002 à 2008, consultable sur le site www.hmie.gov.uk.

Par ailleurs, l'Écosse a participé à un examen des systèmes nationaux d'éducation par l'OCDE qui a donné lieu à un rapport publié en 2007 et intitulé *Qualité et équité de l'enseignement en Écosse* (www.oecd.org/publishing). Ces deux analyses, l'une interne, l'autre externe, se recouvrent très largement dans leurs diagnostics.

Il existe un consensus en Écosse pour considérer que l'éducation est de bonne qualité. Selon le rapport de l'OCDE, « le système éducatif écossais se caractérise par des résultats d'un niveau élevé (résultats de PISA) ». Il est aussi souligné que les écoles sont des organisations très dynamiques et actives. Les examinateurs ont été impressionnés par la capacité des écoles primaires à répondre aux attentes d'une amélioration constante des niveaux d'exigence et des acquis des élèves. Ils ont aussi estimé que la confiance en un système d'école « compréhensive » (voie unique) était justifiée.

Pour sa part, le rapport de l'Inspection de 2006 indique que l'éducation en Écosse se caractérise par beaucoup de bons résultats et quelques résultats très bons. Dans les deux textes, sont soulignés la qualité du *curriculum*, la bonne ambiance dans les écoles, ainsi que le professionnalisme et l'engagement des enseignants et des personnels de direction des écoles. La démarche d'amélioration de la qualité fondée sur l'auto-évaluation, la stimulation et le soutien des autorités locales et l'évaluation par l'Inspection, à partir d'indicateurs communs, est appréciée au niveau international et adoptée dans plusieurs pays.

Pourtant, des défis considérables subsistent. Le principal, évoqué par l'OCDE, est sans doute lié aux inégalités sociales qui subsistent et au fait que les écoles ne parviennent pas à compenser complètement les handicaps liés à l'origine sociale : « qui vous êtes compte plus que l'école où vous êtes et qui vous êtes dépend très largement de votre statut socio-économique ».

En outre, le système éducatif doit faire face à de nombreux défis autres que celui d'améliorer ce qui fonctionne déjà bien. Ainsi que le déclarait en 2009 le doyen de l'Inspection (*HM Senior Chief*), « il est clair que l'avenir nécessitera une population ayant la confiance et les

¹⁵ Quelques autres scores en sciences en 2009 : Shanghai (575), Finlande (554) et Japon (539) sont significativement au dessus ; Allemagne (520) et Royaume-Uni (514) sont dans la même zone que l'Écosse ; France (497), Suède (494) et Espagne (488) sont derrière (NdT).

compétences requises pour affronter les défis posés par des changements rapides et de grande ampleur ». En d'autres termes, ce qui s'est avéré bon dans le passé pourrait bien ne plus convenir.

Les principales réformes en cours et les principaux débats actuels reflètent ces défis essentiels. L'Inspection (HMIE) les a classés en six grands domaines : les acquis des élèves ; la réussite de tous les élèves ; le *curriculum* et sa mise œuvre ; le développement d'une vision et du *leadership* ; les partenariats ; la liberté pédagogique et la responsabilité des enseignants.

Pour une conception élargie des acquis des élèves

Comme on l'a vu, le niveau des élèves en Écosse se caractérise par certains points forts, mais certains domaines doivent être améliorés. Au sein du système éducatif, on s'efforce actuellement de mieux définir les liens entre la notion d'acquis des élèves avec l'ensemble des résultats obtenus dans des examens ou des tests scolaires, mais aussi avec des aspects liés au développement de compétences pour la vie et à l'épanouissement personnel des élèves. Or, le terme d'acquis se réfère aux résultats à des examens et tests scolaires. Depuis quelques années, on s'est davantage soucié de reconnaître d'autres types de qualités individuelles dans divers domaines : sports, théâtre, musique, bénévolat, entreprise, coopération, etc. Une telle reconnaissance est un facteur très fort de motivation pour des attitudes plus positives envers l'école, pour travailler avec d'autres et pour apprendre. Ces aspects ont été pris en compte dans le nouveau *curriculum*, qui regroupe les qualités et compétences à acquérir en 4 grandes capacités : devenir un apprenant efficace, un contributeur efficace, un individu ayant confiance en lui, et un citoyen responsable.

Les questions en discussion et les priorités sont les suivantes.

- Reconnaître que les accomplissements et les acquisitions ne sont pas incompatibles, les deux étant les résultats d'une expérience éducative riche et stimulante.
- Profiter de la réforme des programmes scolaires pour engager les élèves dans de nouveaux apprentissages en profondeur, accroître les niveaux d'acquis pour tous et notamment en littéracie, numéracie et en sciences.
- Développer de nouvelles manières de reconnaître les accomplissements des élèves, y compris par des certifications formelles, conformément à l'esprit et aux attentes du nouveau *curriculum*.

Rechercher la réussite de tous les élèves

Améliorer les résultats des apprenants les plus faibles reste un défi majeur pour tous les responsables de l'éducation, surtout pour ceux qui souffrent de handicaps particuliers. Le fait qu'environ 15 % des élèves obtiennent des résultats très faibles est un défi délicat qui doit être relevé. De même en est-il de la proportion (12%) de jeunes de 16 à 19 ans qui ne sont ni en formation ni au travail. De nombreuses autorités locales considèrent que le soutien doit être très précoce, avant la scolarisation obligatoire. Les partenariats sont d'autant plus importants pour :

- identifier et traiter les handicaps le plus tôt possible ;
- trouver les moyens de répondre aux besoins d'une population d'apprenants de plus en plus diverse, y compris des primo-arrivants qui ne parlent pas l'anglais ;
- concevoir un soutien et des modes d'apprentissage personnalisés prenant en compte les besoins, attentes et circonstance spécifiques, tout en élevant les niveaux d'exigence.

Continuer à mettre en place le nouveau curriculum

Une réforme fondamentale du curriculum, connue sous le nom de « curriculum pour l'excellence » a commencé à être mise en place depuis cinq ou six ans. Il s'adresse à tous les jeunes de 3 à 18 ans, et présente les grands objectifs de l'éducation sous forme de quatre grandes capacités à acquérir. Il est conçu de manière à laisser aux écoles la liberté et la flexibilité permettant d'inventer leurs propres solutions aux problèmes posés par leurs élèves, tout en s'inscrivant dans un cadre souhaitable d'expériences et de résultats.

Les priorités sont :

- assurer une stimulation et une progression dans les apprentissages grâce à des enseignements imaginatifs et bien pensés, conduisant à des acquis et des compétences de haut niveau ;
- concevoir des dispositifs qui reflètent les principes énoncés par le « curriculum pour l'excellence » et qui permettent à tous les apprenants de tirer profit des expériences proposées et de réaliser les résultats décrits dans le guide national de mise en place du curriculum ;
- programmer les activités de telle sorte que tous les jeunes gens puissent effectivement réaliser les résultats liés à une large éducation de base et qu'ils aient des occasions suffisantes de faire des choix ou de se spécialiser ;
- travailler de manière collective pour faire en sorte que les enfants, les jeunes gens et les adultes passent sans encombre les phases de transition entre niveaux d'enseignement, entre établissements scolaires, et de l'école au monde du travail, en s'appuyant sur leurs apprentissages antérieurs ;
- permettre à tous d'appliquer leurs acquis de manière active et créative ;
- concevoir des dispositifs pour aider les enseignants à évaluer les apprentissages de manière à ce que toutes les parties prenantes aient confiance en ces évaluations et que celles-ci jouent un rôle majeur pour suivre les progrès accomplis et facilitent de nouvelles progressions.

Développer vision et *leadership* à tous les niveaux¹⁶

La qualité de *leadership* est une force du système éducatif écossais ; mais elle peut néanmoins être améliorée à tous les niveaux, notamment chez les enseignants et les jeunes eux-mêmes. Les écoles s'efforcent déjà d'impliquer les jeunes dans des rôles de *leadership* en leur sein et à l'extérieur à toutes les étapes du cursus scolaire. Afin d'accomplir les changements nécessaires, tous les personnels doivent jouer leur rôle individuellement et collectivement pour innover dans la mise en œuvre du nouveau curriculum. Les priorités sont :

- établir des objectifs clairs, mobiliser, favoriser les partenariats et encourager les initiatives, tout en mettant toujours l'accent sur l'impact pour les apprenants ;
- lutter contre les enseignements de qualité médiocre et les mauvais résultats partout ;
- s'assurer de ce que de futurs *leaders* soient identifiés et encouragés dans leur développement professionnel ;
- garantir une planification stratégique et un *leadership* efficace des autorités locales en vue de promouvoir une amélioration ;
- établir et entretenir un climat d'aspirations élevées en mettant en place avec succès le *curriculum* pour l'excellence.

¹⁶ Il n'est pas facile de traduire fidèlement en français les termes *vision* et *leadership*, très souvent utilisés au Royaume-Uni (tant en Angleterre et au Pays de Galles qu'en Écosse). La *vision* est la capacité à savoir et percevoir vers quoi on veut aller, donc à avoir un projet. Le *leadership* est la capacité à diriger, ou plus simplement à convaincre et mobiliser les personnes autour de soi sur un projet (NdT).

Développer les partenariats

C'est un fait admis depuis déjà quelque temps en Écosse que les individus, les établissements ou les services ne peuvent fournir isolément ce qui est requis aujourd'hui dans un contexte de plus en plus exigeant. C'est pourquoi établissements scolaires et instituts de formation ont créé des partenariats entre eux, avec les parents, avec d'autres organismes à finalité éducative, et tout particulièrement avec les acteurs économiques et sociaux de la communauté locale. La notion de « l'enfant au centre » est devenue de plus en plus acceptée au cours des 10 dernières années, mais beaucoup reste à faire à cet égard. Le facteur clé est de parvenir à faire bien travailler ensemble tous les services compétents (éducation, santé, aide sociale, services de l'enfance, police, etc.) au profit des enfants et de leurs familles. Les priorités continuent à être de :

- renforcer les partenariats entre secteurs et services de manière à créer des conditions facilitant davantage la progression des apprenants ;
- permettre aux parents de jouer un rôle plus actif dans l'éducation et le développement de leurs enfants.

Ces partenariats doivent également viser à améliorer les conditions et l'éducation sanitaires des jeunes. L'Écosse se caractérise par une situation peu enviable dans ce domaine : maladies cardiaques, cancers, alcoolisme, malnutrition, obésité, etc. Fournir des informations aux enfants et à leurs familles en matière de nutrition, de régime et d'activité physique reste une priorité du système éducatif.

Développer une autonomie responsable de tous les éducateurs

Les changements en cours dans le domaine de l'éducation supposent un engagement et un développement professionnel de chaque éducateur. Les priorités sont :

- favoriser une culture dans laquelle les individus se perçoivent comme les membres d'une communauté professionnelle qui assume la responsabilité de son propre apprentissage ;
- utiliser au mieux son temps et son expertise dans l'organisation de son développement professionnel, y compris par l'échange de bonnes pratiques ;
- adopter des approches ouvertes et objectives de l'auto-évaluation dans les établissements et les services, en prenant vraiment en compte les points de vue des apprenants et programmer et mettre en place des améliorations directement fondées sur ces approches ;
- s'engager de manière constructive avec d'autres professionnels pour s'assurer que les enfants et les jeunes sont vraiment soutenus pour réussir ;
- accroître la capacité des enseignants à agir avec confiance et compétence dans des contextes moins directs.

Continuer à appliquer les recommandations du rapport *Enseigner : l'avenir de l'Écosse* restera une priorité au cours des années à venir.